

RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES (RÉLIA)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 22 MARS 2012

Présent(e)s :

BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme
BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège
BRENNENRAEDT Dominique – Thaïs - Liège
CLUKERS Pascale – Seraing 5 - Seraing
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA - Liège
EXBRAYAT Muriel - Clinique Notre Dame des Anges - Glain
FIEVET Adrien – Plan de cohésion social de la Ville de Liège - Liège
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège
KLINKHOMMER Gwenaëlle – PFPL - Liège
LIBON Cédric (+ procuration de Christine Clarembaux) – CAP FLY – Liège
LOTTIN Morgane – Fondation privée TADAM - Liège
MAISSE Laurent – Plan de prévention de la Ville de Liège - Liège
MARTIN Michel – PFPL et AIGS – Liège
PINTO Emmanuel – ISO SL, Unités hospitalières - Liège
PIRARD Bérengère – La Teignouse – Comblain-au-Pont
POLLERS Sophie (+ procuration d'Annick Ponthir) – GAP_{PP} - Flémalle
RIGO Christine – Nadja - Liège

Invité(e)s :

RENARD Florence – Risquer Moins - Liège

Excusé(e)s :

CLAREMBAUX Christine – Siajef (Revers asbl) - Liège
HUMBLET Dominique – Nadja - Liège
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges - Glain
PONTHIR Annick – STAGH – Grâce-Hollogne
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 - Seraing
VAN DE MOORTELE Michèle – Thaïs - Liège
VAN RUSSELT Jacques – ALFA – Liège

Absent(e)s :

ADAM Éric - CHR de la Citadelle - Liège
JACOB Bernard – AIGS, Les Lieux-Dits – Herstal
JACQUES Christian – FLAMG – Liège
LEGRÈVE Christian – IGL Maisons Médicales – Liège
PÉTRÉ Léon – APPL – Liège
VANDORMAEL Luc – AIGS - Vottem

Secrétariat :

Frédéric Gustin – PFPL/RELIA

- **Accueil d'une délégation de représentants de l'initiative « Risquer moins » : quid de la coordination de ce réseau de réduction des risques en milieu festif ?**

Le comité de Pilotage du RELIA a eu le plaisir d'accueillir Madame Florence Renard qui représente le consortium d'institutions qui porte le projet « Risquer Moins ». Un tour de table est organisé afin que F. Renard puisse identifier tous les membres du groupe.

Une copie du rapport d'activités du réseau « Risquer Moins » est distribuée en séance. F. Renard en extrait les éléments les plus importants. Ce document est disponible en version papier sur simple demande. Le consortium est constitué à l'heure actuelle des institutions suivantes : Alfa, Nadja, Seraing 5 et le CLAJ. Vu que le rapport d'activités du réseau « Risquer Moins » est très complet, ce procès-verbal ne reprendra que les débats qui ont suivi la présentation du réseau.

F. Renard souligne que depuis 2007, le réseau « Risquer Moins » fonctionne avec la bonne volonté des intervenants et des institutions partenaires, avec les moyens du bord. Aucun subside récurrent ne peut être signalé. C'est dans ce cadre qu'une rencontre avec le coordinateur du Relia a été organisée afin d'envisager les possibilités de soutien de l'action de « Risquer Moins » en terme de coordination. L'espace neutre que constitue la coordination du RELIA semble, en effet, à même de pouvoir revêtir cette fonction.

B. Pirard s'étonne du fait que La Teignouse, qui participait, in illo tempore, au réseau « Risquer Moins » n'a plus été invitée aux réunions. C. Dungelhoeff indique qu'à l'époque, La Teignouse était impliquée dans des projets plus locaux. B. Pirard indique, qu'en effet, la Teignouse a un territoire d'action plus réduit.

L. Maisse marque son intérêt et indique qu'il souhaiterait rencontrer les partenaires de « Risquer Moins ». En effet, il rapporte que son service a établi un diagnostic de la consommation d'alcool dans le Carré. Il pourrait être utile de partager les constats réalisés. C. Dungelhoeff se réjouit de cette proposition dans la mesure où le réseau « Risquer Moins » est demandeur depuis longtemps d'un rapprochement avec la Ville de Liège.

Ph. Bollette rappelle que Modus Vivendi soutenait, voici quelques années, des initiatives de testing de pilules. Il demande où ce projet en est exactement. F. Renard indique que dans les interventions actuelles de « Risquer Moins » cette pratique est inexistante. Elle indique que Modus Vivendi installe des relax zones. Elle souligne que pour organiser de tels espaces, la présence d'un médecin est nécessaire. En ce qui concerne le testing, la seule chose qui est proposée par Modus Vivendi actuellement est un local où il est possible de déposer un produit afin qu'il puisse être analysé.

P. Clukers indique que le Dr Nathalie Carlier avait suivi la formation organisée par Modus Vivendi.

F. Gustin indique que la réduction des risques est bien un des centres d'intérêts qui doit être pris en compte dans le cadre du décret qui nous concerne. Il estime, dès lors, que les initiatives de réduction des risques présentent sur le territoire du Relia doivent pouvoir être prises en compte par le Réseau.

C. Dungelhoeff relève que les jobistes recrutés dans le cadre de Risquer Moins sont parfois déçus de ne pas participer à plus d'événements alors qu'ils ont suivi la formation nécessaire chez Modus Vivendi. Elle indique qu'il y a d'ailleurs trop de jobistes pour le peu d'actions menées. B. Pirard souligne que dans le cadre « d'Espace Futé », les travailleurs sont engagés avec des points APE.

L. Maisse informe les membres du groupe que le Bourgmestre de Liège, Monsieur Willy Demeyer a remis de l'ordre au niveau des soirées « Student at the movies » qui se transformaient en véritable beuverie.

Ph. Bollette demande à C. Dungelhoeff si la Province de Liège va subsidier leurs actions ? C. Dungelhoeff rapporte que la Province de Liège va apporter un subside pour le projet « Cafetiers ».

F. Gustin propose de préparer une convention entre le RELIA et les institutions qui portent actuellement le réseau « Risquer Moins » dans le cadre de leur demande d'aide en terme de coordination. Les membres du Comité de pilotage du RELIA approuvent cette proposition. La proposition de convention sera présentée aux membres du Comité de pilotage lors de la prochaine réunion.

- **Approbation du projet de procès-verbal du 2 février 2012**

Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion : un oubli regrettable qui nous amènera à proposer ce projet de procès-verbal à l'approbation lors de la réunion du 14 juin 2012.

- **Accueil de la Zone 4 au sein du RELIA : VOTE ;**

F. Gustin vérifie que le quorum est atteint dans les deux groupes (privé et public).

Afin d'obtenir des réponses aux questions qui restaient en suspens lors de la réunion précédente, F. Gustin a sollicité l'organisation d'une réunion avec des représentants du SPW. Cette réunion s'est déroulée le 15 mars 2012. Etaient présents des représentants de la zone 4, de la zone 5 et de la PFPL. Les éléments d'information obtenus ont permis de rassurer les partenaires sur l'absence de conséquences négatives d'un tel montage sur le plan du financement des zones. En effet, si les réseaux fusionnent, les zones ne cessent pas d'exister pour autant et les financements prévus pour les zones ne subissent donc pas de conséquences délétères. Il demande si quelqu'un veut s'exprimer à nouveau sur le sujet avant le vote. Il constate que personne ne souhaite s'exprimer à nouveau.

Le Comité de pilotage du RELIA décide à l'unanimité des membres du groupe privé et à l'unanimité des membres du groupe public d'accueillir le réseau de la zone 4 au sein du réseau RELIA, couvrant déjà la zone 5.

Un plan d'actions révisé du RELIA sera élaboré afin d'être déposé au SPW pour concrétiser cette décision. Par ailleurs, une convention sera rédigée entre le RELIA, la PFPL et les structures de la zone 4 voulant intégrer le RELIA.

- **(Le cas échéant) Approbation du Plan d'actions révisé du RELIA – HW : VOTE ;**

Lors de la réunion dont il vient d'être question au SPW, les représentants de l'administration ont indiqué qu'il n'était pas urgent de déposer un plan d'actions révisé dans la mesure où aucun financement de la zone 4 ne sera possible avant 2013. F. Gustin propose de prendre le temps nécessaire pour élaborer ce document important tout en ne perdant pas trop de temps afin de confirmer notre intention et notre demande d'élargissement de l'agrément du RELIA à la zone 4.

- **Approbation du rapport d'activités 2011 du RELIA : VOTE ;**

F. Gustin indique qu'il a envoyé une proposition de rapport d'activités aux membres du Comité de pilotage du RELIA qu'il conviendra de compléter avant son envoi au SPW.

Par ailleurs, le tableau récapitulatif des frais justifiés du RELIA pour l'exercice 2011 est distribué en séance. Ch. Wattiez explique les différents postes. Les membres du Comité de pilotage approuvent ces éléments.

L. Maisse indique qu'à la page 44 du rapport d'activités, il y a un certain flou : est-ce que le résultat du travail du projet Spiller pourra être considéré comme le cadastre de l'offre d'aide et de soins sur le territoire du RELIA ? F. Gustin indique que des recoupements existeront vraisemblablement. A ce stade, il préfère entretenir un certain flou dans la mesure où il s'agira bien de rendre cette initiative de la PFPL cohérente avec les missions des réseaux assuétudés.

F. Gustin enverra une version finalisée du rapport d'activités 2011 du RELIA aux membres du Comité de pilotage afin de recueillir leurs éventuelles dernières observations. Le rapport sera envoyé dans les temps soit avant le 31 mars 2012.

- **Présentation du Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Liège (A. Fiévet)**

Etant donné que la présentation powerpoint d'A. Fiévet est très complète, le fichier de celle-ci sera annexé à ce procès-verbal et seuls les débats qui ont suivi seront mentionnés dans ce procès-verbal.

P. Clukers demande si une convention avec un service entraîne de facto un transfert financier vers ce service. A. Fiévet indique que dans le cas de la Ville de Liège, c'est en effet le cas mais que ce n'est pas une obligation.

B. Pirard constate que la majorité du travail est réalisé par des opérateurs. Elle demande combien de personnel est engagé par la Ville de Liège dans le cadre du Plan de Cohésion Social. A. Fiévet indique qu'il est engagé pour effectuer la gestion du Plan. Il partage un secrétariat avec le Plan de Prévention de la Ville de Liège. Par ailleurs, il indique que du personnel « Ville » est également mis à disposition de services conventionnés.

Ph. Bollette relève qu'A. Fiévet semblait souligner le paradoxe entre le mauvais classement de Liège et le nombre de services qui existent pourtant pour traiter les problèmes. Ph. Bollette estime qu'il n'y a pas de paradoxe. Ces services sont justement en lien avec les difficultés relevées.

M. Martin demande si on a une idée du mouvement attractif vers les services sociaux. Que peut-on faire avec cela? A. Fiévet indique que des sous-groupes de travail abordent ces questions. Il ne sait pas répondre à cette question mais assure que le sujet est mis en débat. M. Martin estime qu'une réponse réside dans la collaboration qui pourrait exister entre les Plans de Cohésion Social de plusieurs communes. Ph. Bollette estime même que les problématiques des illégaux, des usagers de drogues... doivent même être envisagées au niveau eurégional. A. Fiévet relève que la Région wallonne pousse les Plans de Cohésion Social à se rencontrer. Toutefois, il estime que les communes ont parfois difficile à s'entendre sur des intérêts communs. Ainsi une Ville comme Waremme va surtout développer des actions dans l'axe 4. Il estime que des communes doivent sans doute répondre à des besoins moins douloureux.

- Divers – Phase 4 de Transit

L. Maisse distribue un document relatif à la phase 4, mise en œuvre par l'asbl Transit à Bruxelles. Ce document sera annexé à ce procès-verbal.

- Divers – Accord du non-marchand – Embauche compensatoire

F. Gustin indique que dans le cadre des accords du non-marchand, le RELIA pourrait bénéficier d'une somme de 552,10 € (embauche compensatoire) si on arrivait à justifier que cette somme ait été dépensée dans du salaire en 2011. Or, le mail nous annonçant cette bonne nouvelle nous est parvenu le 9 mars 2012. La Plate-Forme ne saura peut-être pas justifier ce montant. Etant donné qu'il est possible, d'après le SPW, de mutualiser cette somme avec les services subventionnés dans le cadre du même décret, F. Gustin demande si les membres du Comité de pilotage accepteraient que, le cas échéant, cette somme soit donnée à une institution qui pourrait encore justifier du salaire en 2011. Il apparaît que seul CAP FLY serait dans les conditions.

Les membres du comité de pilotage décident que si la Plate-Forme ne sait pas justifier ce montant, une convention sera rédigée avec CAP FLY pour lui permettre de justifier et de disposer de cette somme.

- **Divers – Assemblée générale de la Fédito wallonne**

F. Gustin indique qu'une assemblée générale de la Fédito wallonne sera bientôt organisée. Il rappelle que deux places d'administrateurs seront réservées aux réseaux. Trois réseaux sont déjà candidats (RAMBO (Mons), CAPC (Charleroi), RAF (Philippeville)). Il demande aux membres du comité de pilotage si le RELIA doit également être candidat.

Les membres du Comité de Pilotage souhaitent que F. Gustin soit candidat administrateur à la Fédito wallonne. F. Gustin fera les démarches nécessaires.

- **Ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage du RELIA du jeudi 14 juin 2012, de 10h00 à 12h00, au siège de la PFPL :**

- **Approbation du projet de procès-verbal du 2 février 2012 ;**
- **Approbation du projet de procès-verbal du 22 mars 2012 ;**
- **Etat des comptes du RELIA (Ch. Wattiez)**
- **Offre d'aide et de soins sur le territoire du RELIA : avancée des travaux ;**
- **Adhésion de nouveaux membres issu de la zone 4 au Comité de pilotage du RELIA (la liste des candidats vous sera communiquée le lundi 11 juin au plus tard) : VOTE ;**
- **Proposition de convention concernant l'accueil de la Zone 4 au sein du RELIA : VOTE ;**
- **Plan d'actions revisité du RELIA pour solliciter l'étendue de l'agrément du RELIA à la zone 4 : état des lieux ;**
- **Proposition de convention avec la Ville de Liège concernant l'organisation du Groupe échange de seringue mis en place à l'observatoire liégeois des drogues : VOTE ;**
- **Proposition de convention avec les partenaires du consortium « Risquer moins » au sujet de leur demande d'aide en termes de coordination : VOTE ;**
- **Propositions concernant les dépenses à réaliser absolument en 2012 ;**
- **Projet Fusion Liège : Fonctionnement et prise en compte des assuétudes (D. Kampf)**
- **Divers**